

THAON (*Calvados*)

Château

Croisées

1732



Le château de Thaon, construit en 1732 en extension d'un manoir du siècle précédent, conserve une bonne partie de ses croisées d'origine qui ont résisté à trois siècles d'utilisation. Beaucoup ont été modifiées, mais l'ensemble présente suffisamment d'authenticité pour reconstituer leur conception initiale. Ce château nous permettra ainsi d'avoir un jalon bien daté dans le XVIIIe siècle et d'étudier des croisées simples d'une *maison des champs* où les effets ostentatoires cèdent la place à une fonctionnalité éprouvée : ainsi, pas d'espagnolettes coûteuses, mais des verrous verticaux ; pas de fiches à vases, mais de simples fiches à gond.

1 / L'édifice

A la fin du XIe siècle, les terres de Thaon étaient découpées en plusieurs fiefs détenus pour l'essentiel par l'évêque de Bayeux¹. Vauquelin Maminot possédait un fief de chevalier à Thaon, étendu au Fresne et à Camilly. Au XIVe siècle, il est partagé entre le fief de Thaon l'Aîné, dit « fief de Thaon », et le fief de Thaon le Jeune, dit « fief de Camilly ». A la fin du XVIe siècle, Pierre I^{er} Tassin Blouet, anobli en 1589 et dont le père avait déjà des possessions à Thaon, acheta les deux fiefs issus des partages du XIVe siècle, celui de Camilly en 1597 et celui de Thaon en 1610, auxquels il ajouta en 1606 celui de Thaon-le-Fresne. C'est probablement lui, voire son père Simon, qui construisit le premier manoir sur le fief de Thaon à l'emplacement actuel. C'est par contre, son fils Pierre II Blouet qui aménagea une chapelle en 1624, comme l'indique la date inscrite sur le fronton de sa porte d'entrée (fig. E.3). Le fief passa ensuite à Pierre III (1613-1687), puis à Jacques Blouet (1652-1728), dont la fille Marie Anne Blouet de Thaon épousa en 1726 Pierre Louis Gaspard de Morel. C'est donc à ce couple que l'on doit le château classique construit en 1732, selon le millésime gravé au-dessus de la porte-fenêtre de la façade antérieure (fig. 3.1).



Fig. E.1. Le château de Thaon au début du XXe siècle (façade sud-ouest)

A gauche, le château de 1732. A droite, le manoir du XVIIe siècle

Carte postale A. Dubosq, à Commes

Elevé sur deux niveaux sous comble, le corps de logis de plan rectangulaire, axé sur un large avant-corps d'une seule travée et coiffé d'un fronton, est flanqué de deux courtes ailes, l'aile orientale dissimulant l'escalier qui distribue l'ensemble du logis et raccorde le manoir du XVIIe siècle (fig. E.2)². Il est à noter que le garde-corps de cet escalier est identique à celui du château de Villons-les-Buissons (étude n°14009) construit à la même période (fig. E.4). Les deux façades du château présentent rigoureusement la même ordonnance dont la décoration ne fut jamais achevée (fig. 1.1 et 1.2).

¹ P. Bouet (dir.), *L'église Saint-Pierre de Thaon*, Nonant, 2019. P. Déterville, *Châteaux de la Plaine de Caen et du Cinglais*, Condé-sur-Noireau, 1991, p. 205-209. P. Seydoux, *Châteaux du Pays d'Auge et du Bessin*, Paris, 1992, p. 95.

² Le pavillon d'angle de cet ensemble oriental, avec sa décoration rocaille, est par contre une construction ou une reconstruction du XVIIIe siècle (fig. 1.3).



2 / Les croisées

Le château de Thaon conserve un bel ensemble de croisées du XVIII^e siècle, mais les trois siècles passés les ont évidemment fait évoluer, certaines ayant été changées. Au rez-de-chaussée, les pièces étaient éclairées par de grandes croisées réduites en hauteur par des impostes dormantes à trois carreaux ou en demi-lune dans les deux pavillons (fig. 1.1 et 1.2). Ces croisées ne possédaient pas de volets intérieurs et les vantaux vitrés fermaient par de simples verrous verticaux. On observe aujourd'hui plusieurs de ces menuiseries dotées de volets et d'espagnolettes, mais un examen attentif permet de montrer qu'il s'agit d'une modification de leurs dispositions d'origine. Les croisées les plus authentiques sont conservées dans les trois travées du corps de logis oriental, en façade nord-est (fig. 1.2), auxquelles on peut ajouter les quatre croisées en demi-lune, malgré quelques remaniements de leurs vantaux vitrés et de leur serrurerie. A l'étage, en façade nord-est, les croisées ont été refaites. En façade sud-ouest (fig. 1.1), elles ont été conservées et possédaient des volets intérieurs. La fermeture de leurs vantaux vitrés était identique à celle du rez-de-chaussée, soit deux verrous verticaux. Seule une croisée conserve suffisamment d'authenticité pour rétablir l'intégralité de ses dispositions d'origine et déterminer le type utilisé. Elle est située dans la fenêtre de l'étage de l'aile orientale et a servi de base à notre étude (fig. 3.1).

3 / Une croisée de l'étage

La menuiserie

Le bâti dormant

Depuis l'extérieur, la croisée (fig. 3.1) pourrait passer pour une porte-croisée puisqu'elle est dotée d'un balcon fermé par un garde-corps de serrurerie de style rocaille plus affirmé encore sur le balcon central. Toutefois, il s'agit bien d'une croisée posée sur une fine allège de pierre décorée d'une table qui répond au grand balcon de l'avant-corps (fig. 5.1). On notera que cette disposition inhabituelle n'a pas été reproduite sur la façade opposée.

Le bâti dormant est composé de deux montants, d'une traverse haute, d'une traverse d'imposte et d'une pièce d'appui. Les montants ont un profil classique avec une contre-noix d'étanchéité ménagée au fond d'une feuillure qui a l'épaisseur des vantaux vitrés (plan n°4). A l'intérieur, une autre feuillure permet d'installer les volets à recouvrement. En partie basse, la pièce d'appui a un profil différent de l'accoutumée pour s'adapter à la fine allège du balcon (fig. 2.3 et plan n°6). Elle est composée d'un gros tore s'appuyant sur un cavet souligné par une bande. La pièce a été refaite, mais elle reprend sans aucun doute le profil d'origine, la fenêtre du balcon de l'aile opposée montrant une pièce d'appui authentique d'un profil similaire. La traverse d'imposte présente un profil simple, plus ou moins en bec-de-corbin (fig. 2.5 et plan n°6). Elle forme avec la traverse supérieure du bâti dormant un tympan d'imposte fixe constitué de trois montants, de deux cotes rapportées et de deux réseaux de petits-bois, l'ensemble étant aligné sur les vantaux vitrés du bas.

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées. A l'intérieur, ils sont moulurés traditionnellement d'un tore accosté de deux baguettes, et à l'extérieur d'un tore plat prolongeant les feuillures à verre d'une profondeur de 6 à 7 mm (fig. E.5 et plan n°4). Ce procédé était évidemment bien adapté à la pose des verres dans un profilé de plomb ou sous des bandes de papier collé pour évacuer plus efficacement

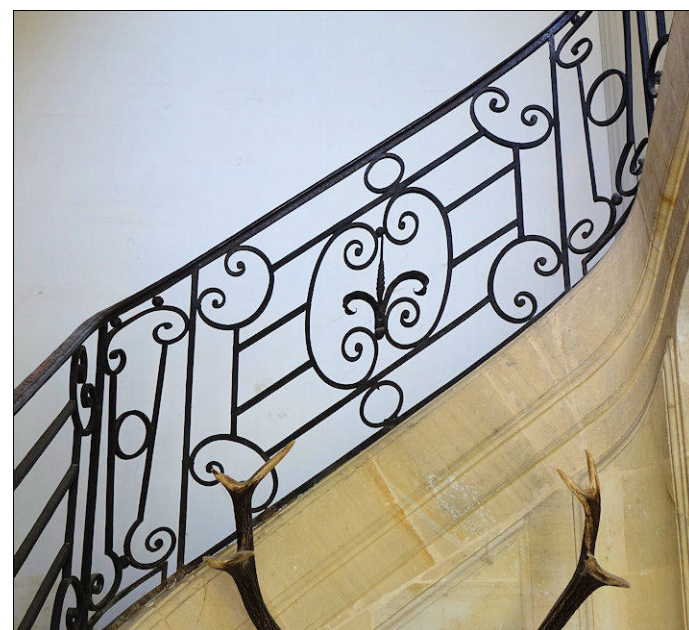


Fig. E.2. Vue aérienne du château

Source geoportail.gouv.fr

Fig. E.3. La porte de la chapelle datée de 1624

Fig. E.4. Le garde-corps de l'escalier

Fig. E.5. L'assemblage des petits-bois

l'eau et n'était pas prévu pour recevoir des solins de mastic. Les petits-bois sont assemblés à coupe d'onglet à l'intérieur et à l'extérieur. Les battants de rive reçoivent une noix pour améliorer l'étanchéité avec le bâti dormant. Ceux du milieu ferment par un double chanfrein recouvert de deux cotes, la cote extérieure étant moulurée d'un quart-de-rond à deux carrés. A la différence de l'imposte, celles-ci sont taillées dans la masse des battants.

Les volets

Ils sont brisés à noix en deux feuilles pour être repliés dans l'embrasure et sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ils sont installés traditionnellement à recouvrement sur le bâti dormant et sont divisés sur leur hauteur en cinq compartiments, lesquels sont moulurés uniquement à l'extérieur d'une doucine et d'une plate-bande à simple cavet (fig. 3.2 et 3.3).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation de vantaux vitrés est assurée par des fiches à chapelet à cinq nœuds (fig. 3.3). Le même type de fiche et de même hauteur est utilisée pour la brisure des volets (fig. 3.2). Par contre, leur rotation s'effectue par des fiches à gond (fig. 3.2), organes généralement délaissés au XVIIIe siècle au profit de fiches à vases.

Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés ferment par deux verrous à queue sur platine à panaches (fig. 3.4). Ce système simple et économique³ ne permet pas une fermeture concomitante des volets. Ceux-ci sont donc condamnés par un loquet et une targette dont leur platine affecte une forme quadrangulaire aux angles rentrants en quart-de-rond (fig. 3.5 et 3.6). La disposition de ces deux organes de fermeture est surprenante puisqu'elle permet par un pêne et une clenche plus longs qu'à l'accoutumée de fermer les deux volets. Les systèmes de fermeture des autres croisées de l'étage ont été trop modifiés pour analyser leurs caractéristiques d'origine. Néanmoins, ces croisées montrent encore deux mentonnets dans leur imposte qui indiquent qu'il y avait deux loquets pour fermer les volets en partie haute (fig. 4.2). Sur la croisée étudiée, on observe de la même façon et sous la peinture l'emplacement de deux mentonnets sur le bâti dormant (fig. 4.1) et l'empreinte d'une platine de loquet sur le volet droit. La recherche en partie basse, au droit des targettes, montre également une modification des dispositions initiales. Les targettes étaient posées à un niveau inférieur (fig. 3.2 et 3.6). Leur pêne coudé pour ne pas gêner la fermeture des volets contre les ébrasements a laissé une petite entaille en forme d'alvéole encore bien visible sur la rive intérieure des montants des deux volets (fig. E.6). On observe au même niveau la trace du fichage d'une gâche centrale sur la cote du vantail vitré. On peut donc conclure que pour une raison qui nous échappe le pêne et la clenche de ces organes ont été allongés pour fermer par une seule manœuvre les deux volets.

Les organes de consolidation

Quelques équerres viennent consolider les angles des vantaux vitrés, mais elles n'ont pas un caractère systématique et semblent donc correspondre à des renforts ajoutés au gré des besoins.



Fig. E.6. Montant gauche du volet droit.
A noter la dépression sur le bois indiquant l'emplacement de l'ancienne targette et l'entaille rebouchée au droit de l'emplacement de son pêne

4 / Les autres croisées de l'étage

Les autres croisées de l'étage sont du même type. Leur pièce d'appui adopte toutefois un profil plus traditionnel en quart-de-rond entre deux carrés puisqu'elle n'est plus posée sur une fine allège, mais sur un appui classique en pierre (fig. E.7). La pièce en bois est posée à plat sur un relief en pierre à peine perceptible, l'appui montrant ensuite une pente d'environ 7 %. Ce procédé peu étanche était également employé au château de Villons-les-Buissons à la même époque, mais avec un relief et une pente beaucoup plus importants pour en améliorer les performances. Il ne pouvait toutefois égaler un véritable relevé en pierre à l'intérieur de la croisée pour faire barrage à l'eau, comme on l'observe plus couramment en Normandie⁴, voire un rejingot, comme le pratiquaient les maçons parisiens dès le début des années 1720 et qu'il était mis en œuvre en 1730 au château de Magny-en-Bessin (étude n°14018). Autre différence avec la croisée relevée, la mouluration extérieure torique des vantaux vitrés présente un carré en plus permettant d'établir plus commodément l'emplacement des assemblages (fig. E.7).



Fig. E.7. Pièce d'appui et appui en pierre d'une fenêtre de l'étage

³ En 1715 à Paris, la ferrure d'une croisée de dix pieds à espagnolette revenait à 45 livres, soit environ le double d'une ferrure classique à verrous. J.-F. Belhoste et G.-M. Leproux, « La fenêtre parisienne aux XVIIe et XVIIIe siècles : menuiserie, ferrure et vitrage » dans *Fenêtre de Paris, XVIIe et XVIIIe siècles*, Cahiers de la Rotonde n°18, 1997, p. 15-43.
⁴ Hôtel-Dieu de Bayeux à la fin du XVIIe siècle (étude n°14001), ancien « presbytère » de Laize-la-Ville en 1701 (étude n°14008), ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives dans les années 1720 (étude n°14002), abbaye de Juaye-Mondaye en 1738 (étude n°14023), château de Creullet à Creully dans les années 1730 (étude n°14029), château de Barbeville au début des années 1750.

5 / La porte-croisée de l'étage

La porte-croisée qui donne sur le balcon de la façade sud-ouest suit la même conception (fig. 5.1). Elle avait également des volets intérieurs dont seuls les fiches à gond et les mentonnets des loquets subsistent (fig. 5.2). Ses vantaux vitrés sont renforcés par un soubassement à panneaux à table saillante à l'extérieur et à plate-bande à l'intérieur qui a pour effet de réduire d'un rang leur nombre de carreaux. A l'instar des croisées, sa fermeture était sans doute assurée uniquement par deux verrous verticaux sur le vantail droit qui fermaient l'ensemble (fig. 5.2 et 5.3).

6 / Les croisées du rez-de-chaussée

Ces croisées reprennent la conception adoptée à l'étage. Elles intègrent des impostes à trois carreaux au lieu de deux (aile orientale), ou des impostes en demi-lune dans les ailes. Leur traverse d'imposte a une hauteur plus importante avec un véritable bec-de-corbin souligné par une doucine (fig. 5.5). Leur pièce d'appui est moulurée plus traditionnellement d'un gros quart-de-rond (fig. E.8). La pièce est parfois fixée à l'appui en pierre par deux pattes, sans doute pour en améliorer la liaison et réduire les infiltrations d'eau d'un système peu efficace.



Fig. E.8. Pièce d'appui et appui en pierre d'une fenêtre du rez-de-chaussée.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée d'étage
- Planche n°3 : Croisée d'étage
- Planche n°4 : Croisées (étage et rez-de-chaussée)
- Planche n°5 : Porte-croisée et croisée demi-lune
- Plan n°1 : Elévation intérieure (sans volets)
- Plan n°2 : Elévation intérieure (avec volets)
- Plan n°3 : Elévation extérieure
- Plan n°4 : Sections horizontales
- Plan n°5 : Sections horizontales
- Plan n°6 : Sections verticales
- Plan n°7 : Serrurerie
- Plan n°8 : Serrurerie

Restitution de la clôture

La croisée de l'étage étudiée conservait une grande authenticité. Elle n'a donc fait l'objet que d'une restitution limitée de ses éléments. Rappelons toutefois que ses jets d'eau et sa pièce d'appui ont été changés et que sa serrurerie a été quelque peu remaniée. Notre plan n°8 représente la targette et le loquet tels qu'ils sont sur le volet gauche, c'est-à-dire avec un pêne et une clenche allongés pour fermer les deux volets. Nous avons montré qu'il s'agissait d'une modification de la conception de cette croisée dont les volets fermaient séparément. Nos plans n°1 et n°2 ont donc rétabli les dispositions initiales de cette croisée d'après les cotes relevées sur place.



Fig. 1.1. Façade antérieure (sud-ouest)



Fig. 1.2. Façade postérieure (nord-est)



Fig. 1.3. Façade postérieure (depuis l'est)

THAON (Calvados)		
Château		
Planche n°1 - Edifice		
A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



Fig. 2.1. Elévation intérieure (volets ouverts)



Fig. 2.2. Elévation intérieure (volets fermés)



Fig. 2.3. Pièce d'appui



Fig. 2.4. Pièce d'appui et battant de rive



Fig. 2.5. Traverse d'imposte

THAON (Calvados)	Planche n°2 - Croisée d'étage		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



Fig. 3.1. Elévation extérieure



Fig. 3.2. Volet brisé (élévation intérieure)



Fig. 3.3. Volet brisé (élévation extérieure)



Fig. 3.4. Verrou



Fig. 3.5. et 3.6. Loquet et targette



THAON (Calvados)	Planche n°3 - Croisée d'étage		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



Fig. 4.1. Imposte (étage)



Fig. 4.2. Imposte (étage)



Fig. 4.3. Elévation intérieure (rez-de-chaussée)



Fig. 4.4. Elévation extérieure (RdC)



Fig. 4.5. Verrou (RdC)



Fig. 4.6. Verrou (RdC)



Fig. 4.7. Battant du milieu (RdC)

THAON (Calvados)	Planche n°4 - Croisées (étage et RdC)		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



Fig. 5.1. Porte-croisée (élévation extérieure)



Fig. 5.2. Porte-croisée (élévation intérieure)



Fig. 5.3. Verrou

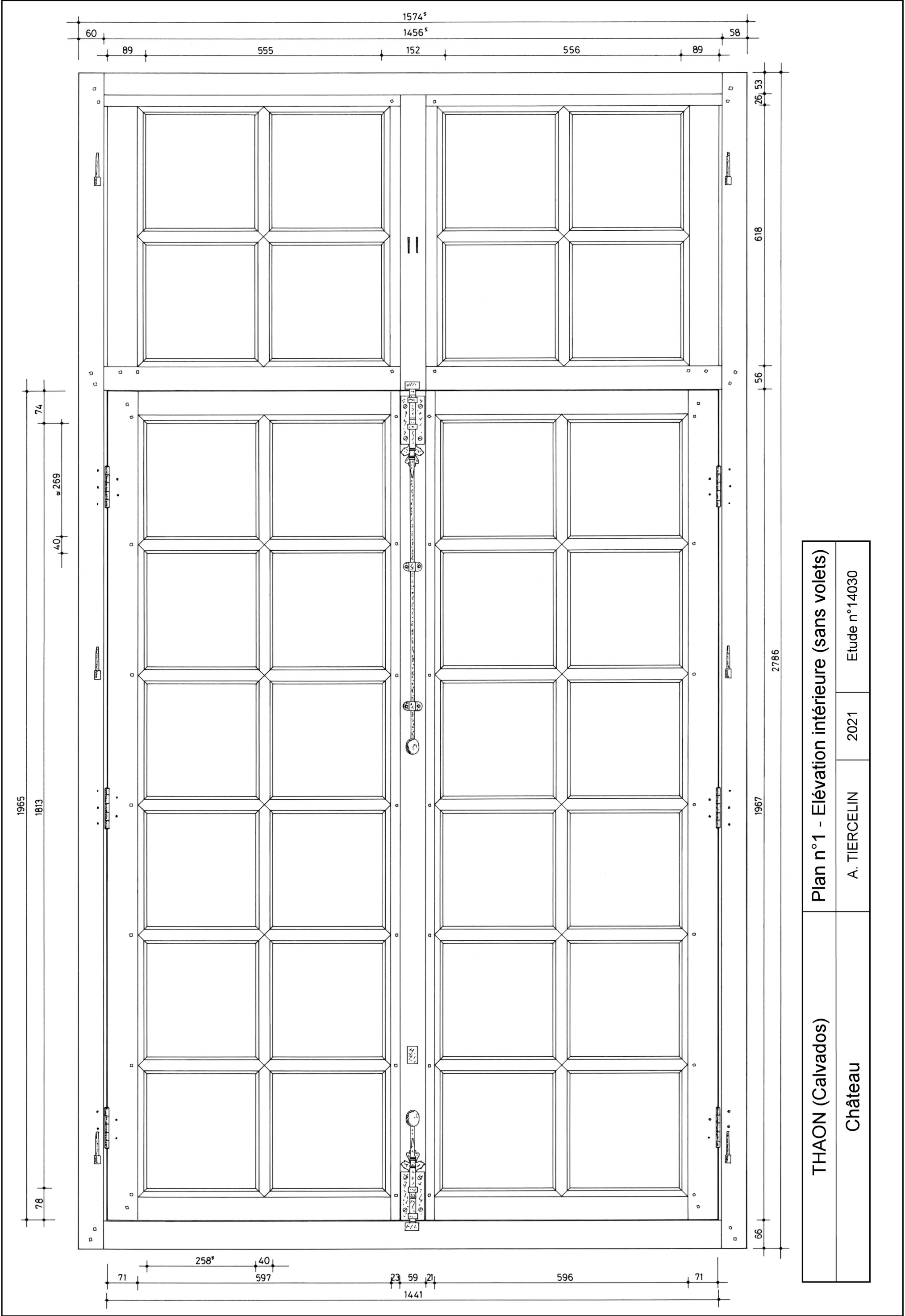


Fig. 5.4. Croisée (imposte en demi-lune)

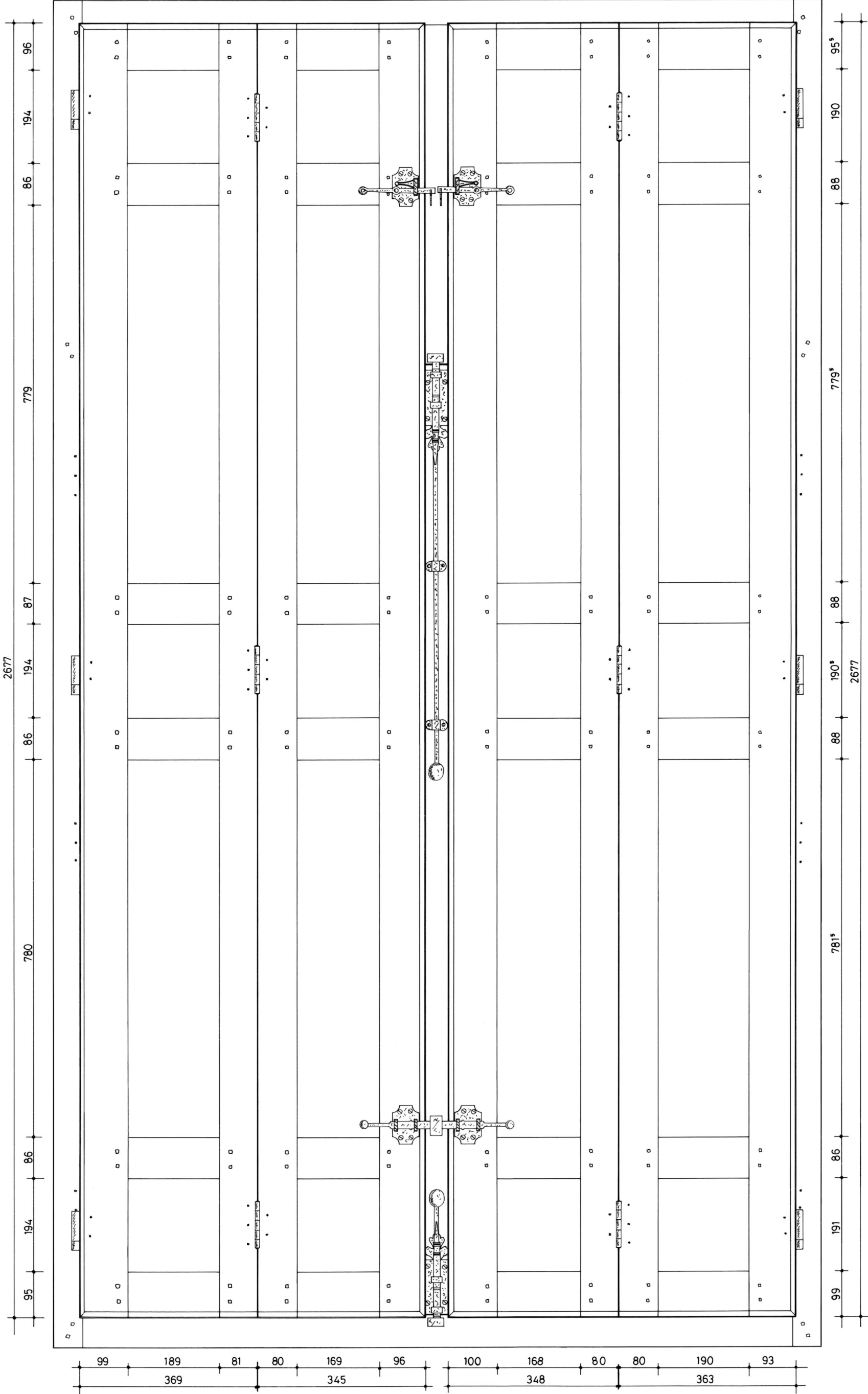


Fig. 5.5. Imposte en demi-lune

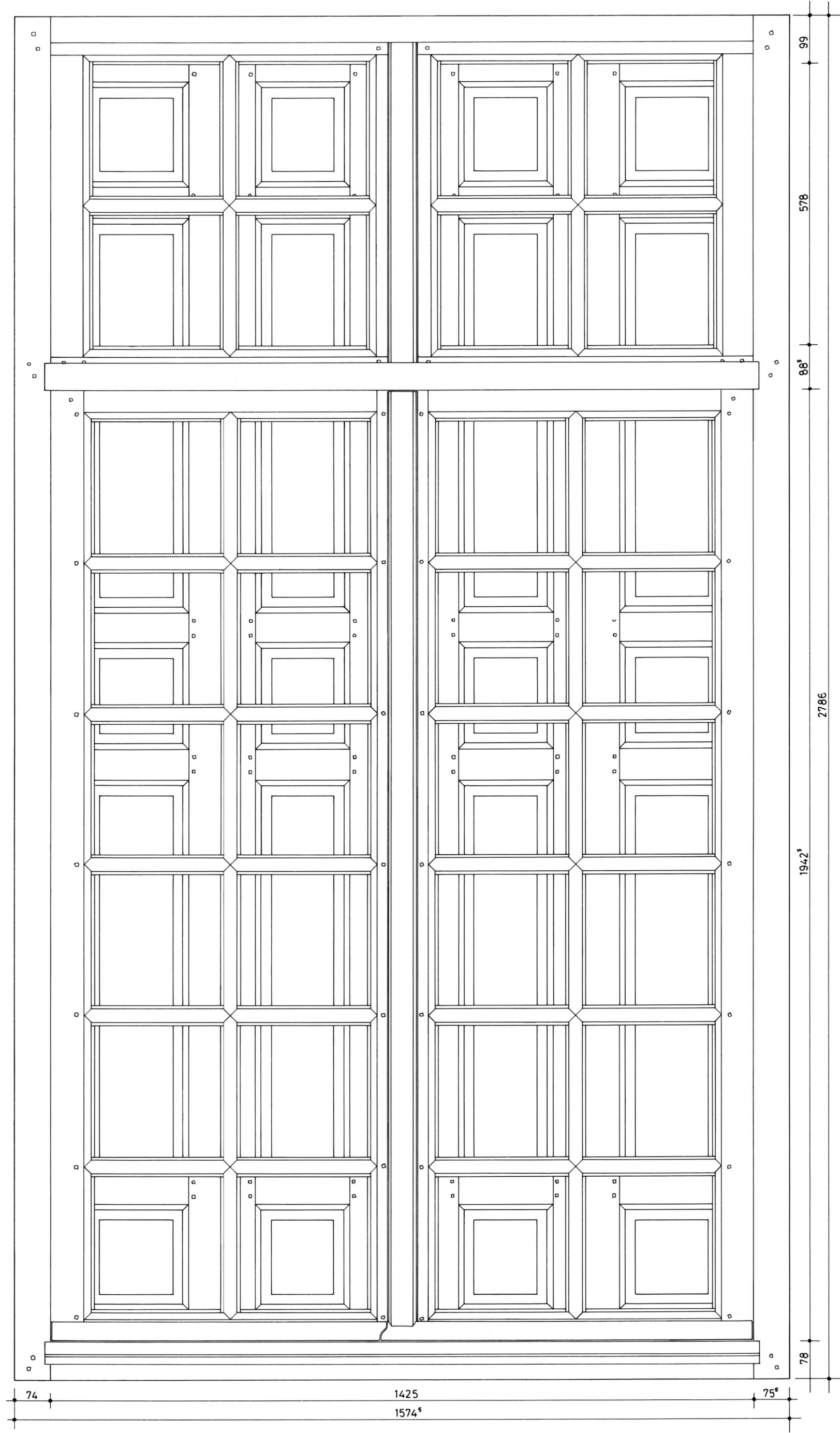
THAON (Calvados)	Planche n°5 - Porte-croisée et croisée demi-lune		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



THAON (Calvados) Château	Plan n°1 - Elévation intérieure (sans volets)		
	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030

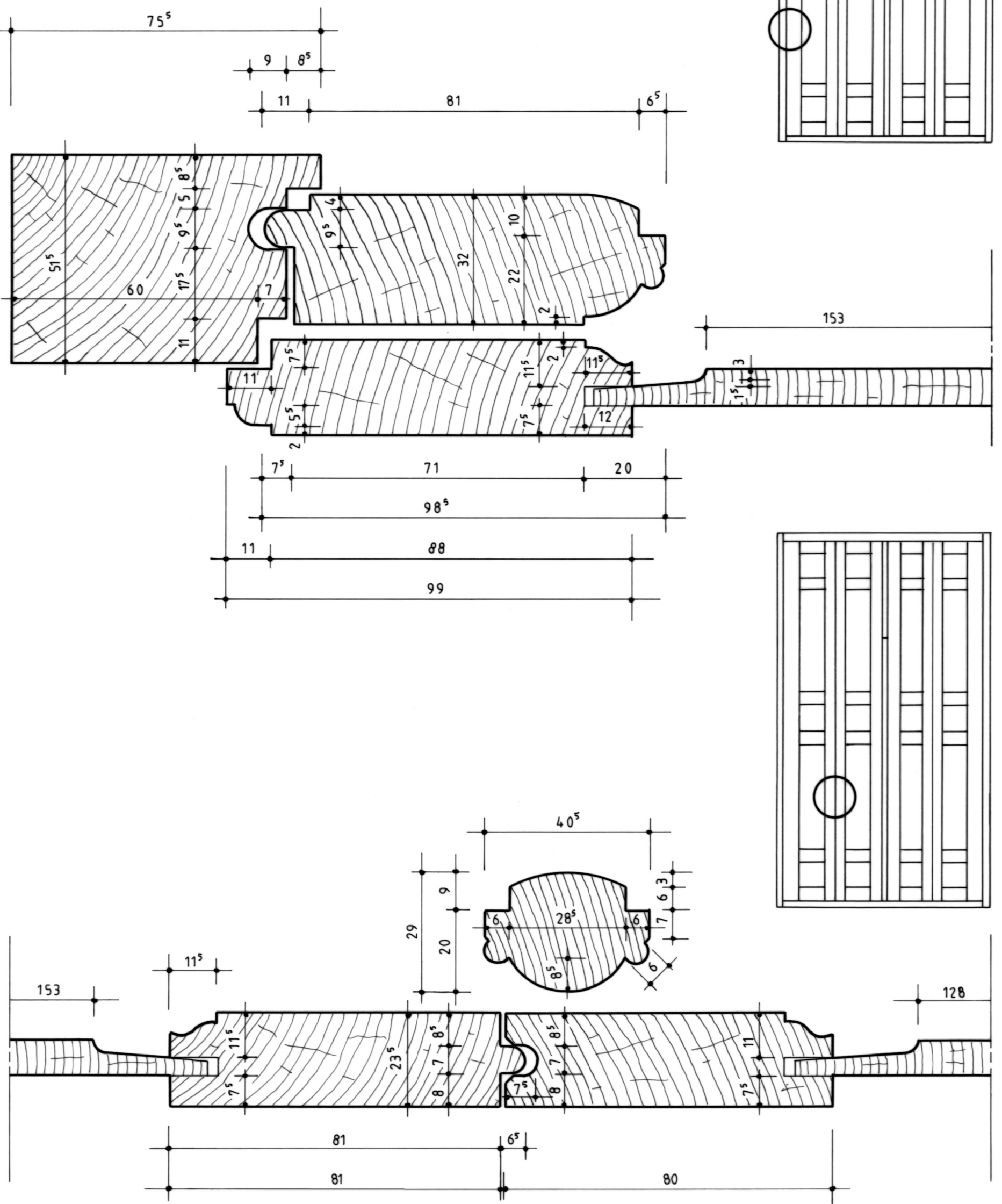


THAON (Calvados)	Plan n°2 - Elévation intérieure (avec volets)		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030

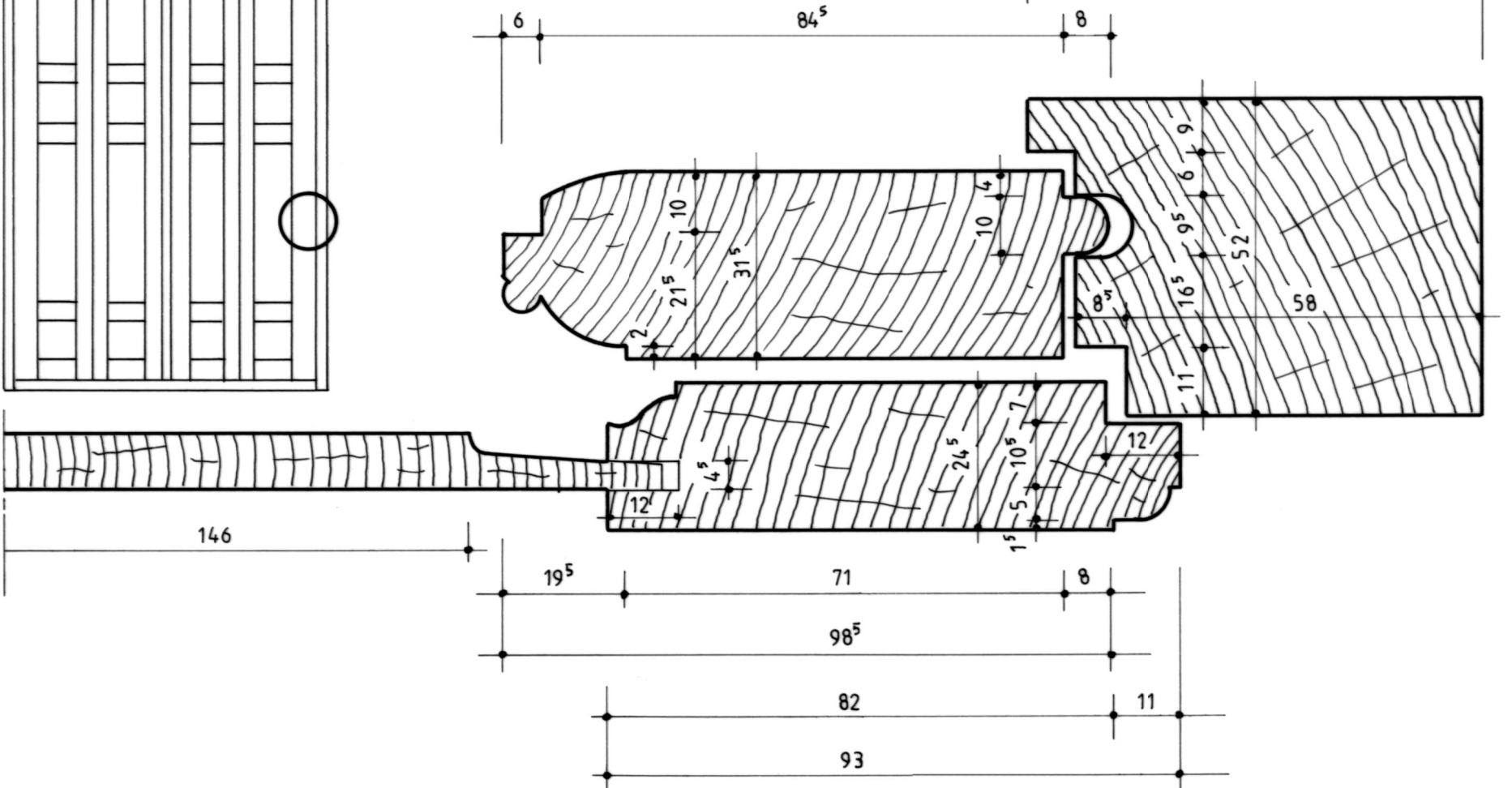
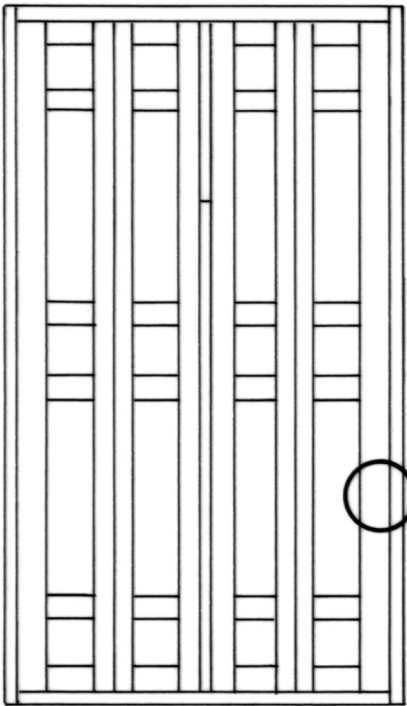
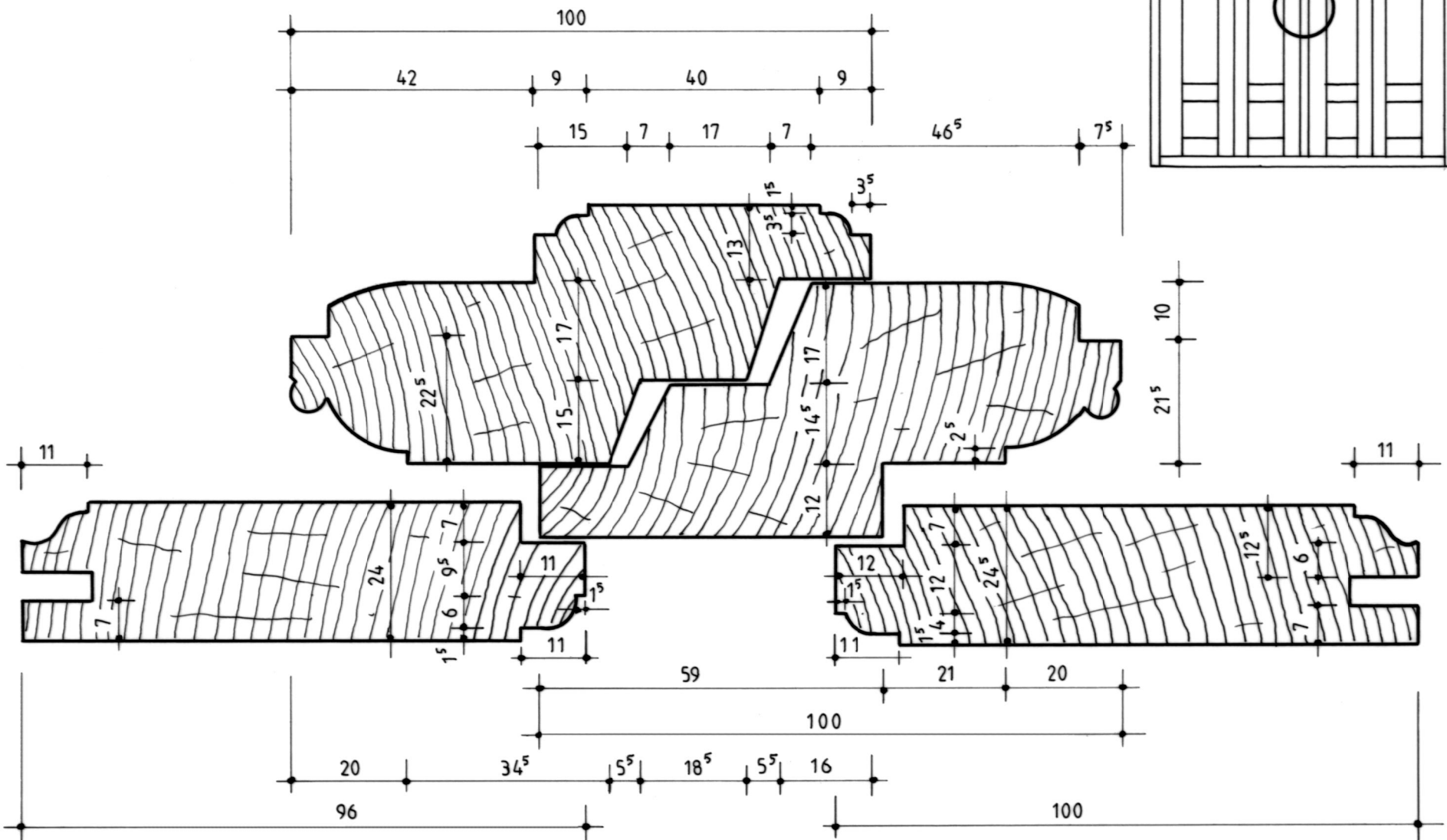
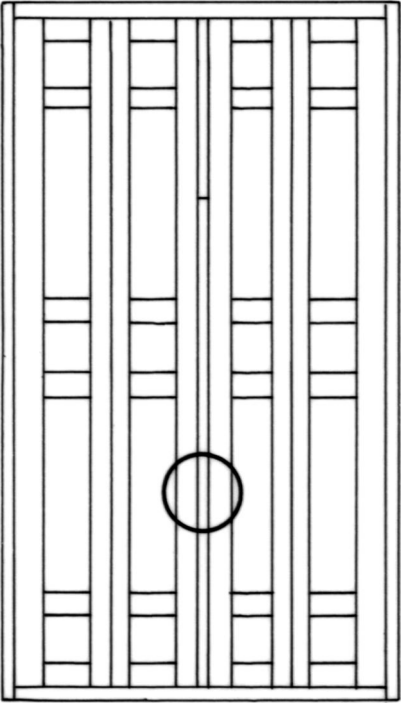


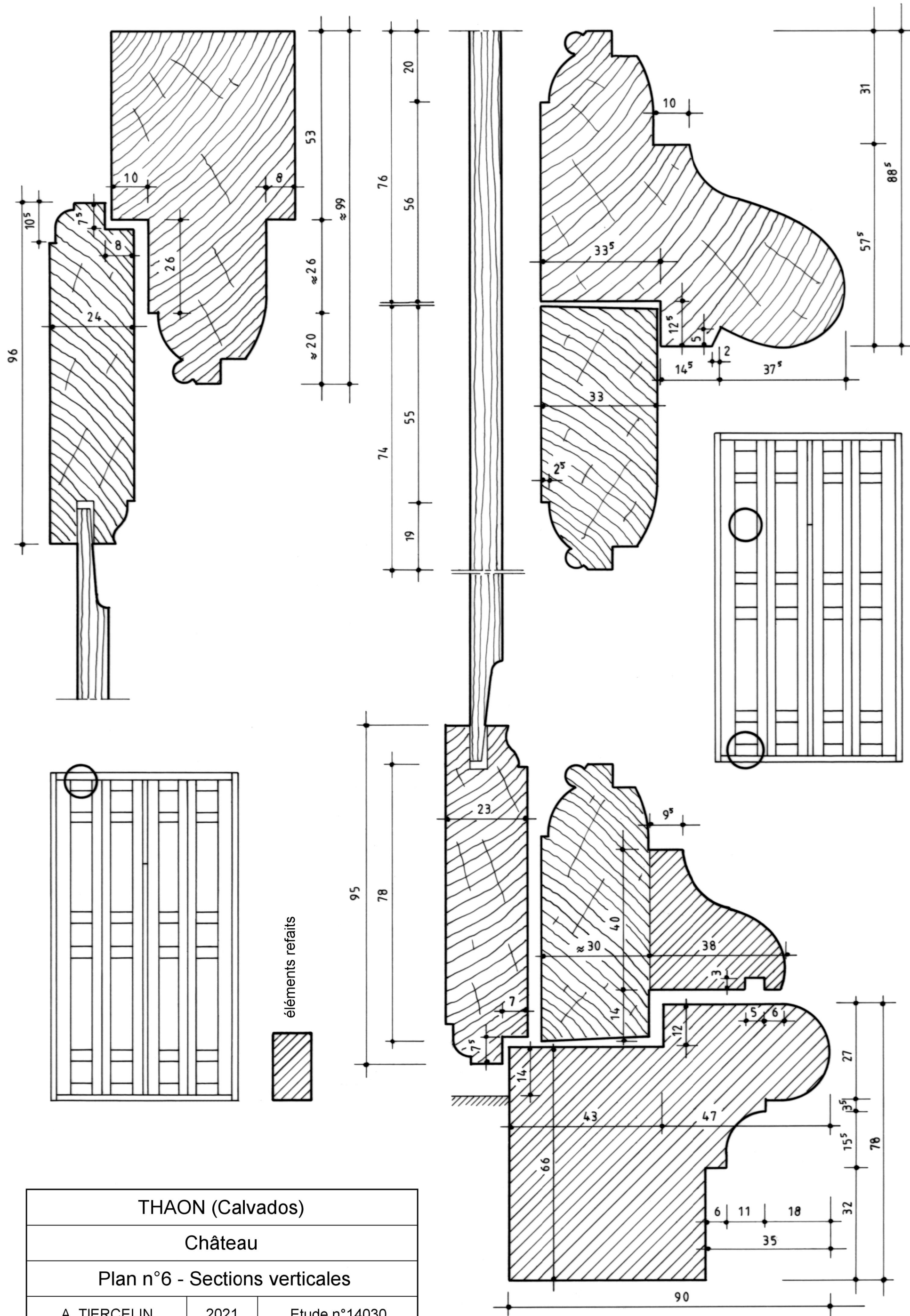
THAON (Calvados) Château	Plan n°3 - Elévation extérieure		
	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030

THAON (Calvados)		
Château		
Plan n°4 - Sections horizontales		
A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030

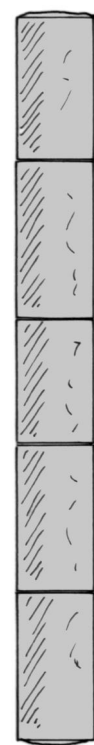
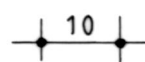
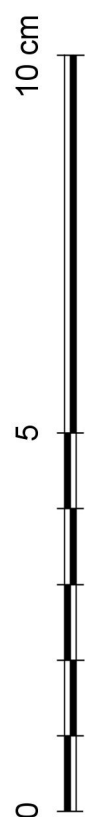
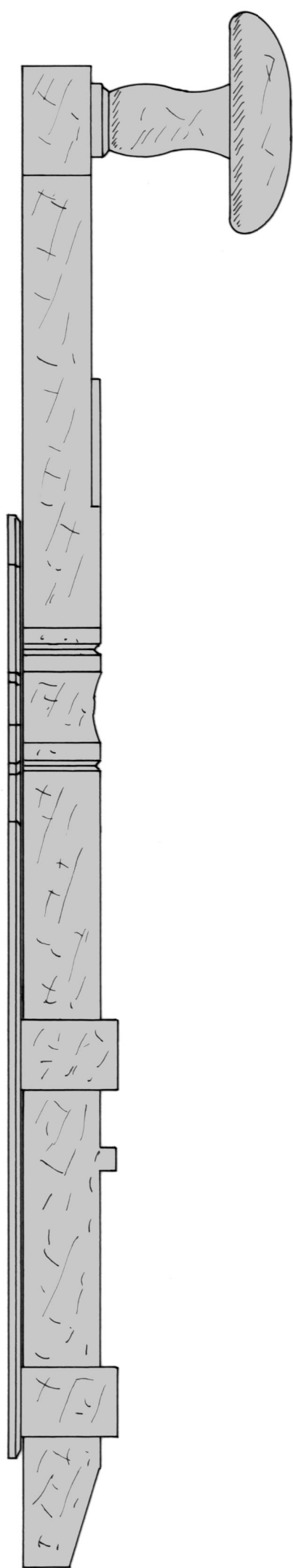
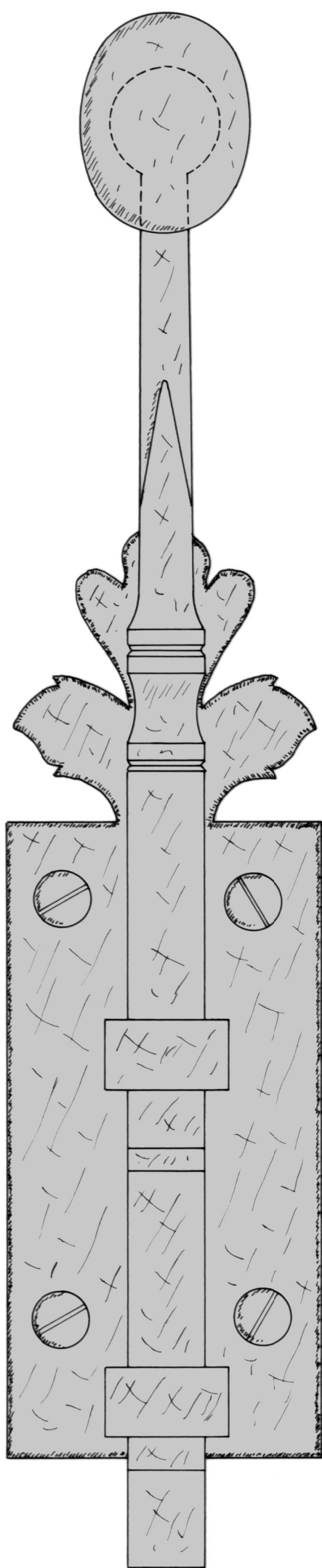


THAON (Calvados)		
Château		
Plan n°5 - Sections horizontales		
A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030





THAON (Calvados)		
Château		
Plan n°6 - Sections verticales		
A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



95^s

76^s

55^s

39^s

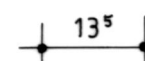
19^s

0

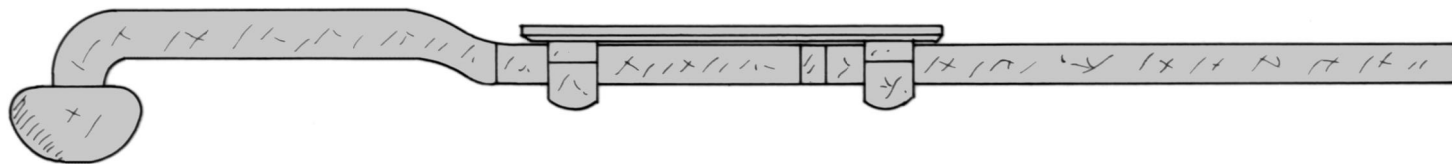
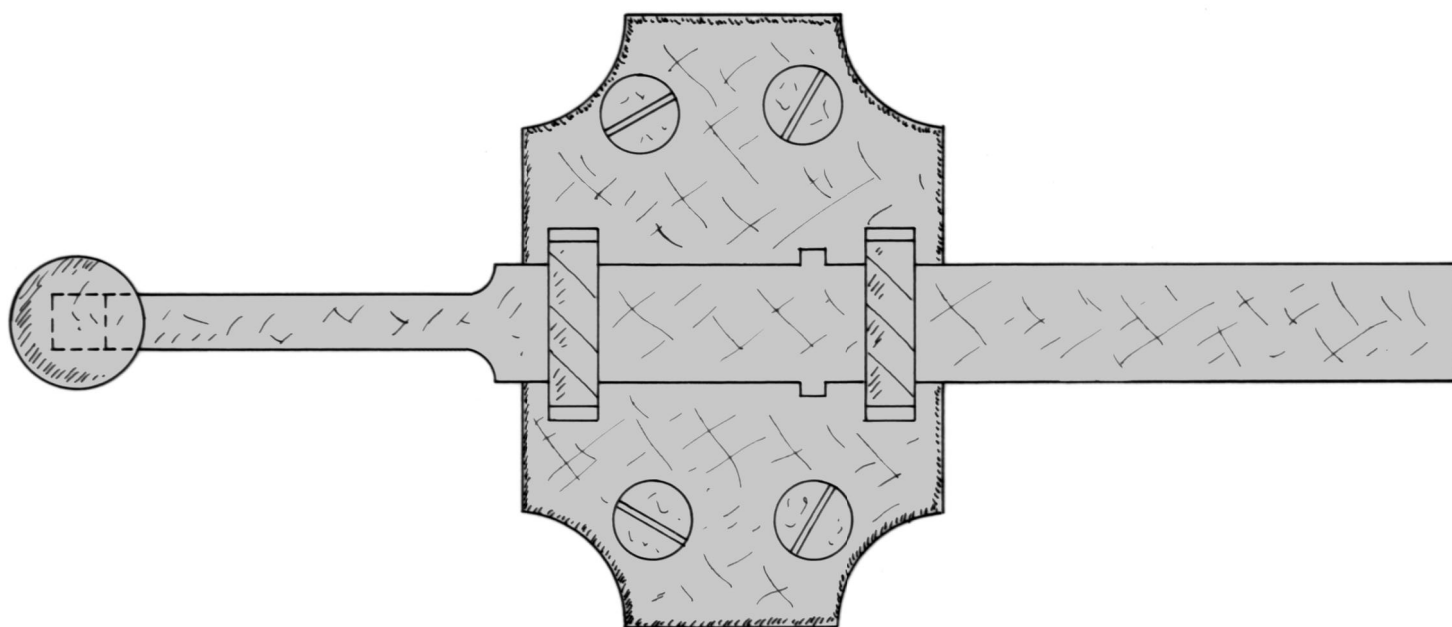
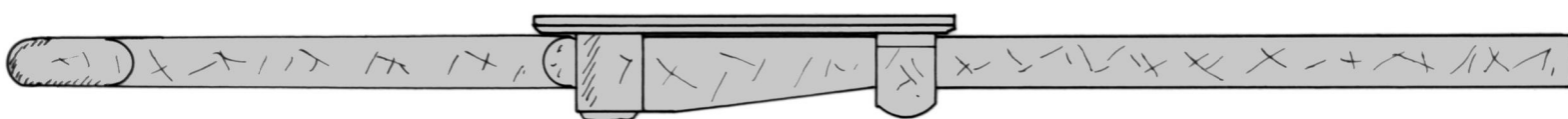
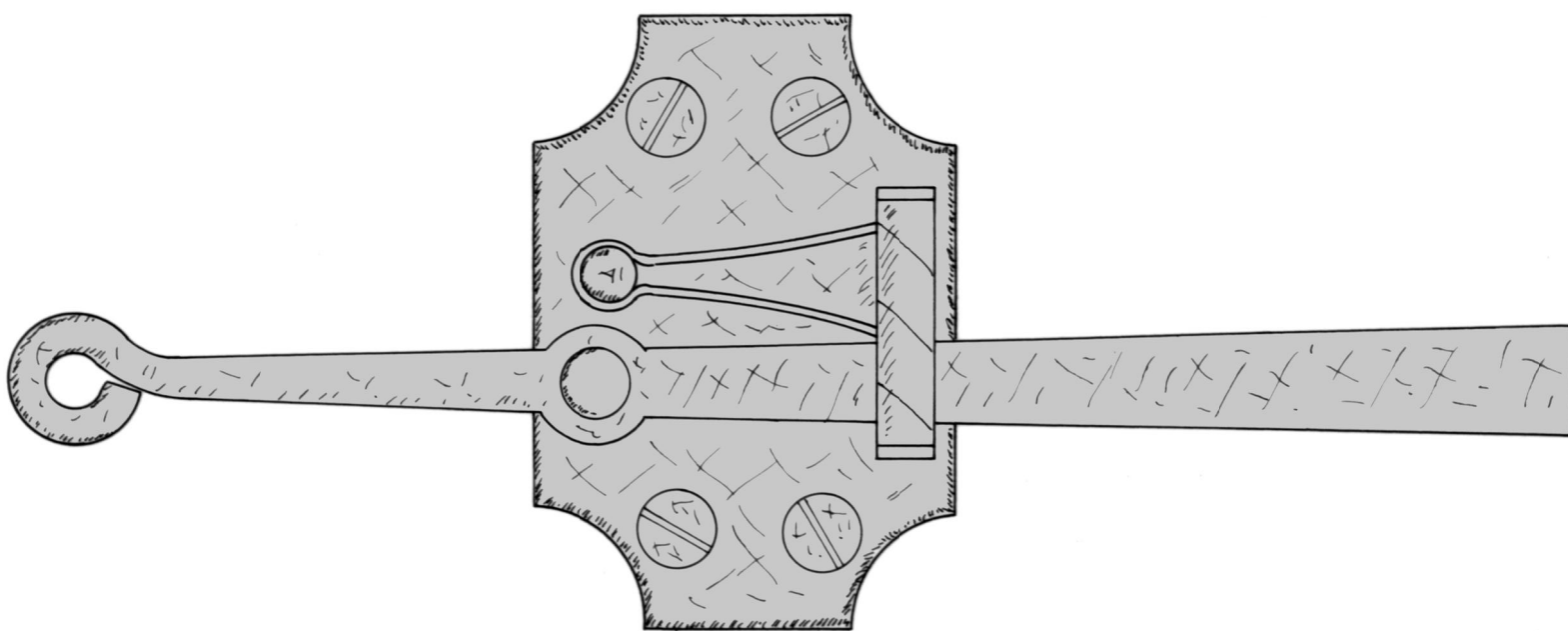
81

21

0



THAON (Calvados)		
Château		
Plan n°7 - Serrurerie		
A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030



10 cm
5
0

0 5 10 cm

THAON (Calvados)		Plan n°8 - Serrurerie		
Château	A. TIERCELIN	2021	Etude n°14030	